



Centre Autonome d'Etudes et de Renforcement  
des Capacités pour le Développement au Togo



THE AFRICAN CAPACITY  
BUILDING FOUNDATION

FONDATION POUR LE RENFORCEMENT  
DES CAPACITES EN AFRIQUE

# ANALYSE DE L'EVOLUTION DES DEPENSES DE SANTE DE L'ETAT TOGOLAIS DE 2009 - 2013



Juillet 2013



# ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE SANTÉ DE L'ÉTAT TOGOLAIS DE 2009 - 2013

## SOMMAIRE

- 04** 

---

 Introduction
- 05** 

---

 Evolution des prévisions de dépenses de santé
- 09** 

---

 Evolution des dépenses effectives dans le secteur de la santé
- 13** 

---

 Conclusion

# INTRODUCTION

---

Dans les pays en développement où le niveau des revenus reste précaire, les ressources accordées par l'Etat au secteur de la santé restent déterminantes pour le bien être des populations. Au Togo, bien que des efforts aient été faits ces derniers temps pour une amélioration de la prise en charge de la santé des populations, le secteur connaît des remous qui posent la nécessité d'organiser des assises de la santé.

La présente analyse se focalise sur les prévisions d'allocations accordées par l'Etat au secteur de la santé ainsi que les réalisations effectives vers le secteur.

# I. EVOLUTION DES PRÉVISIONS DE DÉPENSES DE SANTÉ

Les prévisions de budget pour le ministère de la santé se présentent comme suit :

**Tableau 1**

prévisions (en milliers FCFA) de budget du ministère de la santé de 2009 à 2013

ANNÉE	PERSONNEL	MATÉRIEL	TRANSFERT	INVESTISSEMENT	TOTAL
2009	6 176 956	3 480 800	4 909 000	36 117 000	<b>50 683 756</b>
2010	6 591 745	3 876 500	5 265 000	25 634 000	<b>41 367 245</b>
2011	9 873 240	3 757 930	5 806 500	11 000 571	<b>30 438 241</b>
2012	11 697 143	3 900 585	9 197 500	13 849 000	<b>38 644 228</b>
2013	12 240 494	3 560 843	9 556 500	19 610 274	<b>44 968 111</b>

Source : données publiées par le gouvernement sur le budget de l'Etat et son exécution

Les prévisions qui étaient de 50,68 milliards FCFA en 2009, connaissent une baisse pour atteindre 41,37 milliards FCFA en 2010 et 30,44 milliards FCFA en 2011. Elles reprennent avec la hausse et le collectif budgétaire de juin 2013 les prévoit à 44,97 milliards FCFA. Durant cette période, on remarque une baisse des dépenses d'investissement dans le secteur tandis que les dépenses de personnel et de transfert vers les structures sanitaires connaissent une forte hausse (elles doublent quasiment sur la période). La distribution de ces dépenses par rubriques est présentée dans le tableau suivant :

<sup>1</sup> Les données utilisées pour l'année 2013 sont celles du collectif budgétaire de juin 2013

## Tableau 2

Distribution du budget alloué à la santé selon le type de dépense

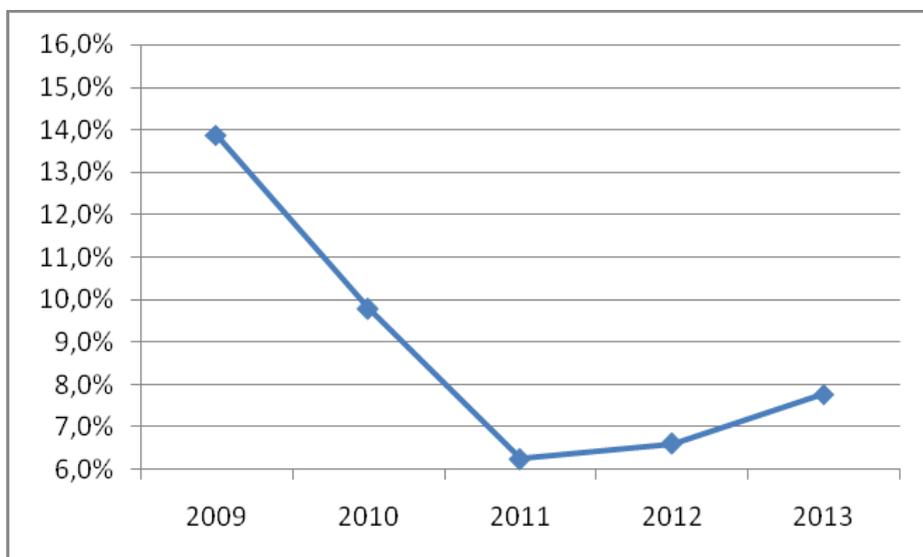
ANNÉE	PERSONNEL	MATÉRIEL	TRANSFERT	INVESTISSEMENT	TOTAL
2009	12,2%	6,9%	9,7%	71,3%	100%
2010	15,9%	9,4%	12,7%	62,0%	100%
2011	32,4%	12,3%	19,1%	36,1%	100%
2012	30,3%	10,1%	23,8%	35,8%	100%
2013	27,2%	7,9%	21,3%	43,6%	100%

Source : Données publiées par le gouvernement sur le budget de l'Etat et son exécution

Ce tableau montre que la part des investissements dans les prévisions de dépense du secteur a connu une baisse continue passant de 71% en 2009 à 44% en 2013. Celles des dépenses de personnel et des dépenses de transfert quant à elles connaissent une hausse continue avant de baisser en 2013. Ces dépenses comparées au budget général de l'Etat sont présentées dans la graphique 1.

## Graphique 1

Evolution de la part des dépenses de santé dans le budget de 2009 à 2013



Source : Données publiées par le gouvernement sur le budget de l'Etat et son exécution

Ce graphique montre que la part des prévisions consacrées aux dépenses de santé ont connu une baisse de tendance sur la période. Les investissements dans ce secteur qui constituaient 25% des prévisions d'investissement public en 2009 chutent pour se retrouver à 8,5% en 2013 (cf tableau 3).

### Tableau 3

Evolution de la part des dépenses de santé dans le budget de 2009 à 2013 selon les types de dépense

ANNÉE	PERSONNEL	MATÉRIEL	TRANSFERT	INVESTISSEMENT	TOTAL
2009	8,08%	5,13%	6,53%	24,74%	13,9%
2010	7,87%	5,65%	7,84%	12,62%	9,8%
2011	9,59%	5,19%	6,79%	4,86%	6,2%
2012	10,09%	4,77%	9,56%	4,77%	6,6%
2013	9,00%	4,20%	7,50%	8,51%	7,8%

Source : Données publiées par le gouvernement sur le budget de l'Etat et son exécution



## II. EVOLUTION DES DÉPENSES EFFECTIVES DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ

Les informations sur ces dépenses ne sont disponibles que pour trois années. Les dépenses effectivement réalisées dans le secteur de la santé se présentent comme suit :

### Tableau 4

Dépenses réalisées (en milliers FCFA) par le ministère de la santé de 2009 à 2011

ANNÉE	PERSONNEL	MATÉRIEL	TRANSFERT	INVESTISSEMENT	TOTAL
2009	6 176 593	2 958 113	4 895 150	3 340 827	17 370 683
2010	7 495 342	3 363 694	5 200 450	1 634 261	17 693 747
2011	10 017 349	3 318 041	5 722 814	1 761 605	20 819 809

Source : Données publiées par le gouvernement sur le budget de l'Etat et son exécution

Ces dépenses sont passées de 17,37 milliards FCFA en 2009 à 20,01 milliards FCFA en 2011 enregistrant une hausse de 19,8%. La hausse a surtout été observée au niveau des dépenses de personnel qui passent de 6,17 milliards FCFA à 10,01, milliards FCFA. Le taux d'exécution est présenté dans le tableau 5.

## Tableau 5

Taux d'exécution du budget de la santé de 2009 à 2011

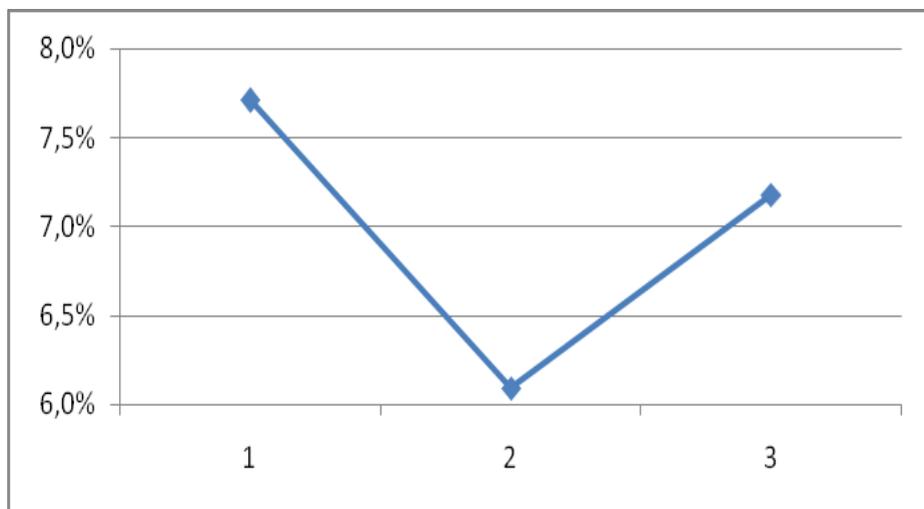
ANNÉE	PERSONNEL	MATÉRIEL	TRANSFERT	INVESTISSEMENT	TOTAL
2009	99,99%	84,98%	99,72%	9,25%	<b>34,27%</b>
2010	113,71%	86,77%	98,77%	6,38%	<b>42,77%</b>
2011	101,46%	88,29%	98,56%	16,01%	<b>68,40%</b>

Source : Données publiées par le gouvernement sur le budget de l'Etat et son exécution



## Graphique 2

Evolution de la part des dépenses de santé dans les dépenses effectivement réalisées de 2009 à 2011.



Source : Données publiées par le gouvernement sur le budget de l'Etat et son exécution

La part consacrée à la santé dans les dépenses effectivement réalisées par l'Etat passe de 7,7% en 2009 à 7,2% en 2011 enregistrant une tendance baissière. La part consacrée au personnel de santé dans les dépenses de personnel croît de 8,1% à 9,6%. Celle du secteur de la santé dans les investissements réalisés passe de 9,7% à 2,9% montrant qu'il y a de moins en moins de dépenses d'investissement qui soient consacrées à la santé (cf tableau 6).

## Tableau 6

Evolution de la part des dépenses de santé dans les réalisations de dépenses de l'Etat de 2009 à 2011 selon les types de dépense

ANNÉE	PERSONNEL	MATÉRIEL	TRANSFERT	INVESTISSEMENT	TOTAL
2009	8,1%	5,1%	8,5%	9,7%	7,7%
2010	9,0%	3,9%	6,8%	3,8%	6,1%
2011	9,6%	5,4%	9,0%	2,9%	7,2%

Source : Données publiées par le gouvernement sur le budget de l'Etat et son exécution

# CONCLUSION

---

Il ressort de cette analyse que les prévisions de budget consacrées au secteur de la santé au Togo ont connu une baisse ces dernières années. Cette baisse a surtout été liée à la baisse des investissements dans le secteur qui présente de faibles taux de réalisation. Les dépenses consacrées au personnel de santé ont quant à elles connu une hausse et ont presque doublé sur les cinq dernières années. La part du budget consacrée au secteur de la santé tourne en prévision autour de 8% tandis qu'en réalisation, elle tourne autour de 7%, loin des 15% recommandés lors de la conférence d'Abuja en 2001.

La présente analyse s'est essentiellement basée sur les dépenses du ministère de la santé. L'analyse pourrait être enrichie par la prise en compte des dépenses de ministères connexes tels que celui de l'assainissement.





Centre Autonome d'Etudes et de Renforcement  
des Capacités pour le Développement au Togo

---

58 Super Taco - Lomé Tél: (+228) 22 21 88 33  
Fax: 22 22 88 33 / [www.caderdt.com](http://www.caderdt.com)

Le Centre autonome d'études et de renforcement des capacités pour le développement au Togo (CADERDT) a été créé en 2010, à l'initiative du Gouvernement togolais, avec l'appui de la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF).

Le CADERDT a pour objectif principal le renforcement des capacités en matière d'analyse, de formulation et de mise en œuvre des politiques nationales de développement, en vue de promouvoir une croissance économique inclusive et durable. Les principaux bénéficiaires des activités du centre sont :

(I) L'ADMINISTRATION PUBLIQUE, (II) LE SECTEUR PRIVÉ ET (III) LA SOCIÉTÉ CIVILE.

#### LE CADERDT A POUR MISSIONS DE :

- renforcer l'expertise nationale en matière de formulation, d'analyse et de mise en œuvre des politiques économiques et des programmes de développement,
- mettre à la disposition du Gouvernement et des autres parties prenantes (secteur privé et société civile), des résultats d'une recherche de qualité facilitant la formulation de la politique économique et la prise de décision,
- renforcer la capacité nationale à entreprendre un dialogue le plus large possible sur la politique nationale de développement,
- développer et disséminer les connaissances sur les problèmes de développement économique et social, de manière à faciliter la prise de décision dans le cadre du processus de développement.

LES PRINCIPALES ACTIVITÉS DU CADERDT SONT : (I) LES ÉTUDES ET LA RECHERCHE, (II) LA FORMATION, (III) LE DIALOGUE ET (IV) LE DÉVELOPPEMENT ET LA DISSÉMINATION DES CONNAISSANCES.

Le CADERDT bénéficie pour l'exécution de ses activités d'un financement conjoint de l'ACBF et de l'Etat et, œuvre également à la mobilisation des ressources auprès d'autres partenaires techniques et financiers, sous réserve que ces financements soient en droite ligne avec ses missions et objectifs.

A travers ses différentes expertises, le CADERDT met ses compétences au service du Gouvernement et des partenaires techniques et financiers qui œuvrent sans relâche au développement du Togo.



Centre Autonome d'Études et de Renforcement  
des Capacités pour le Développement au Togo

---

58 Super Taco - Lomé Tél: (+228) 22 21 88 33  
Fax: 22 22 88 33 / [www.caderdt.com](http://www.caderdt.com)